

LA POLITIQUE INCLUSIVE DE L'ADIMC 72

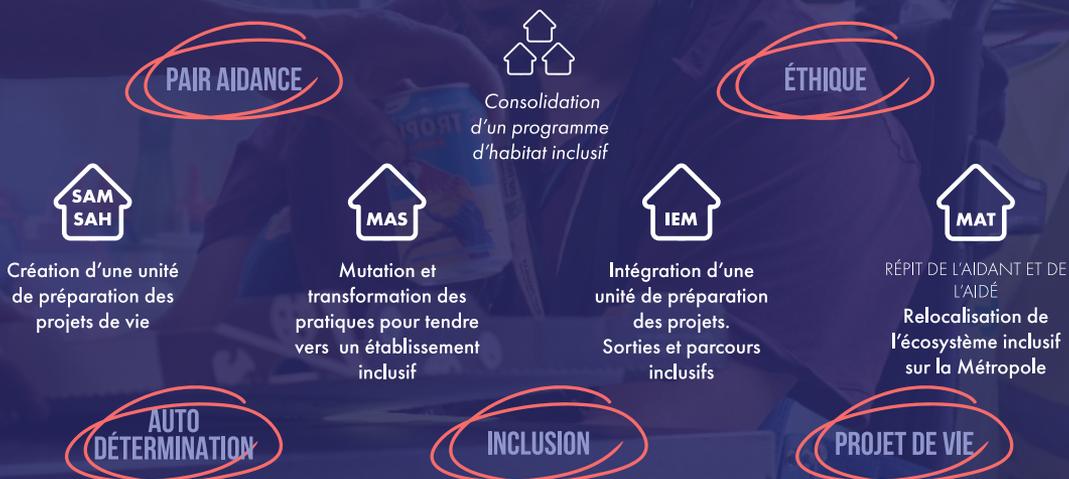
AVEC LE SOUTIEN DU CABINET ADAMS CONSEIL

La société actuelle n'offre aux personnes en situation de handicap qu'un choix limité en matière de logement. Pourtant, comme tout un chacun, elles ont des aspirations diverses et doivent pouvoir choisir le lieu et la forme d'habitat – collectif, semi-collectif ou individuel – correspondant à leurs envies et à leurs besoins.

L'ADIMC 72 souhaite ainsi développer des solutions d'habitat et des formes d'accompagnements permettant à chaque personne d'exercer son libre choix, de se sentir chez elle, quel que soit l'endroit où elle habite, et d'être autonome sans être isolée.

C'est ainsi que l'ADIMC 72 a construit, en lien avec les usagers et leurs familles :

UN SCHÉMA DIRECTEUR DE TRANSFORMATION DE L'OFFRE AU SERVICE DE LA TRANSITION INCLUSIVE





HABITATS COLLECTIFS

Lieux de vie collectifs adaptés PMR, **composés de pavillons** ayant chacun un **projet spécifique** déterminé par les attentes et besoins de ses habitants.

Accompagnement par une **équipe dédiée de jour et de nuit**.

Mise en place d'une **dynamique collective** pour rendre l'individu encore plus acteur de son quotidien et lui permettre une meilleur appropriation de son domicile.



HABITATS INDIVIDUELS

Lieux de vie individuels de droit commun **choisis par la personne** en situation de handicap (domicile personnel, familial...).

Accompagnement en **aide humaine programmable** par un Service d'Accompagnement et Aide à Domicile. Évaluation et coordination des interventions par le SAMSAH de l'ADIMC 72.

Mobilisation de l'écosystème local, appui à l'insertion vocationnelle (bénévolat), soutien à l'inclusion



HABITATS PARTAGÉS OU REGROUPÉS

Logements individuels regroupés - dont un T5 dédié à l'appropriation d'un lieu et d'un mode de vie - adaptés PMR et domotisés, dans un lieu sécurisé avec **accessibilité au centre ville** du Mans et bénéficiant d'une **salle de vie commune**.

Aide humaine mutualisée jusqu'à 24h/24. Coordination de l'accompagnement et des parcours de vie par le SAMSAH de l'ADIMC 72.

Installation d'une dynamique collective, d'un conseil de locataires, mobilisation de l'écosystème local.

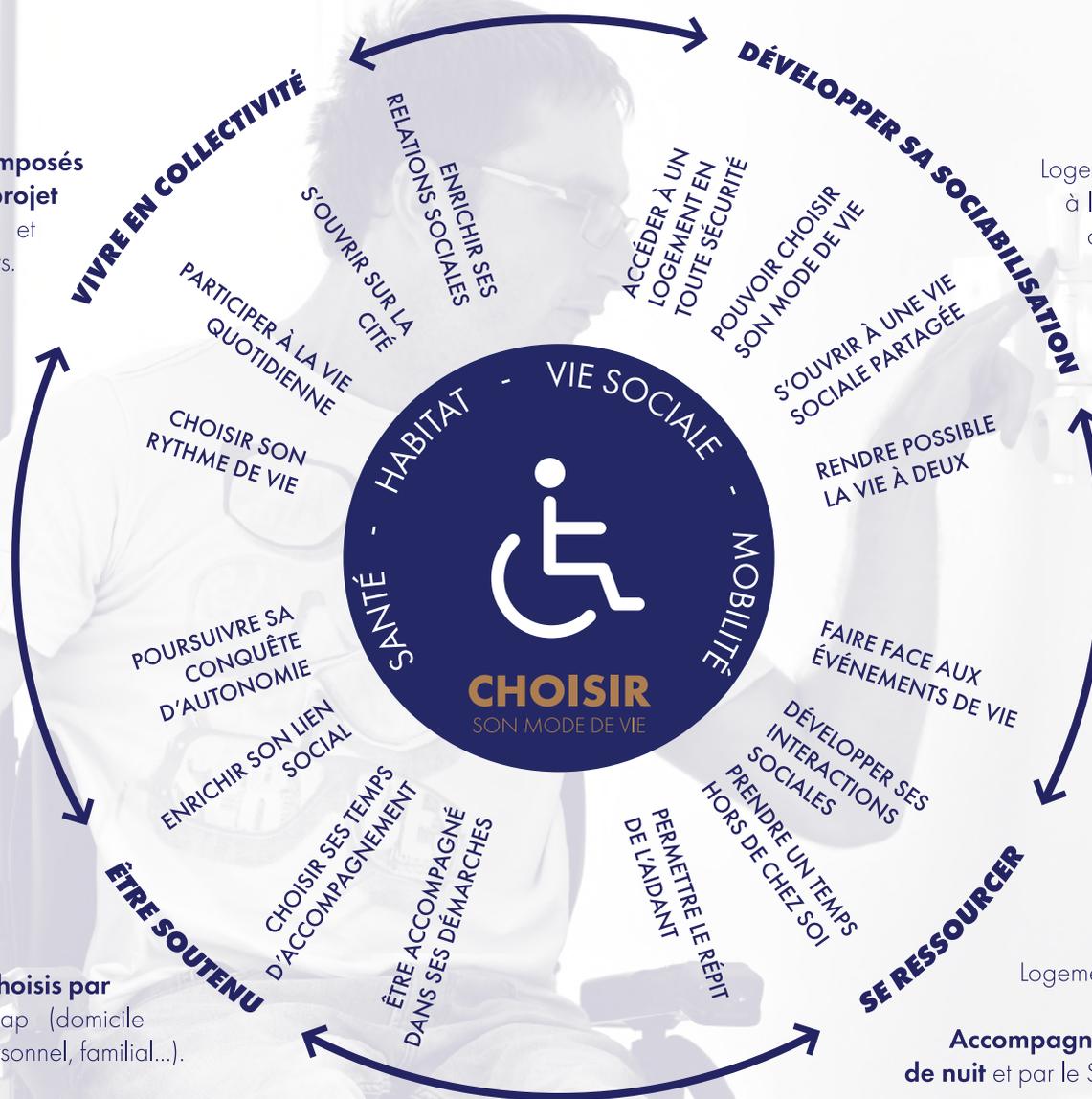


HABITATS TEMPORAIRES

Logements regroupés **inclus dans la cité**.

Accompagnement par une équipe dédiée **de jour et de nuit** et par le SAMSAH de l'ADIMC 72.

Solution de répit pour l'aidé et/ou pour l'aidant, réévaluation du projet de vie, soutien à la construction d'un réseau social et partage d'activités de loisirs.



ILS ONT CHOISI LEUR MODE DE VIE



Découvrez leur témoignage
en scannant le QR Code



ROMAIN

Usager extérieur
SAMSAH LA CROIX D'OR



LUCIE et LUCIE

Résidentes
MAS LES COLLINES



PATRICK

Usager intérieur
SAMSAH LA CROIX D'OR



7 avenue François Mitterrand
72 000 Le Mans
02 43 24 88 28

adimc72.org
adimc72@adimc72.org

